



Traité Chabbath

Michna 1 - Chapitre 13

רבי אליעזר אומר, האורג שלושה חוטין בתחילה, ואחד על
האריג--חייב; וחכמים אומרים, בין בתחילה, בין בסוף--שיעורו
שני חוטין

Rabbi Eliézer dit : celui qui tisse [à raison de] trois fils, en début [du travail] et d'un [seul] en addition au tissu, est redevable. Et les Sages disent : que ce soit en début ou à la fin [du tissu en cours], le Chi'our (interdit) est [de] deux fils.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions